

JurisMedX

Cahier de cas pratique – Protection de l'adulte

10 cas pratiques – niveau moyen



Laurence Petoud – Référente juridique
CAS Droits des patients & santé publique
www.jurismedx.ch – contact@jurismedx.ch

9 août 2025

"Ce document est protégé par copyright. Son contenu est issu d'un travail original et ne peut être utilisé sans autorisation."



◆ Série Base

👉 (Niveau standard – pour se familiariser avec la mécanique des cas)

« Bienvenue dans la série **Base** des cas pratiques JurisMedX.

Ici, l'objectif est clair : entrer dans la logique de l'analyse juridique sans se perdre dans les détours. Ces cas sont conçus pour t'entraîner à poser les bases : identifier la problématique, choisir le bon fondement légal, appliquer la grille d'analyse. Tu trouveras des situations réalistes, proches de celles rencontrées au quotidien par les professionnels de santé et du droit.

C'est ton terrain d'échauffement : ni trop simple, ni inutilement complexe, mais calibré pour t'apprendre à manier les bons réflexes. À toi de jouer. »

Bienvenue dans l'univers de JurisMedX.



♦ Notice méthodologique

Structure générale des cas :

- **Faits** : réalistes, parfois volontairement flous ou ambigus.
- **Questions** : ouvertes ou dirigées selon les cas. L'objectif n'est jamais de cocher des cases, mais de construire un raisonnement solide.
- **Niveau de difficulté** : indiqué sur chaque cas (Standard, Diabolique, Méga Diabolique).

Ce qui est attendu :

- L'identification des **problèmes juridiques** clés
- La qualification juridique des faits
- La mobilisation des **articles de loi pertinents**
- La mention d'éventuelles **jurisprudences suisses**
- Une **analyse structurée** (majeure / mineure / conclusion)
- Une argumentation **juridique claire, précise et rigoureuse**

À proscrire :

- Les approximations sans fondement
- Les citations d'articles sans application
- Le copier-coller de doctrine sans réflexion personnelle

Ces cas ne sont pas là pour faire joli. Ils visent à te faire réfléchir, argumenter, nuancer, et progresser.



La protection de l'adulte : entre autonomie et vulnérabilité

La protection de l'adulte constitue l'un des piliers les plus sensibles du droit des personnes. Elle s'inscrit dans une tension permanente entre le respect de l'autonomie individuelle et la nécessité d'intervenir lorsque cette autonomie vacille. Vieillesse, maladie mentale, handicap, accident — autant de circonstances qui peuvent altérer la capacité d'une personne à prendre soin d'elle-même ou à gérer ses affaires.

Le droit suisse, à travers les dispositions du Code civil (art. 360 ss et 374 ss), offre un éventail de mécanismes pour répondre à ces situations : mandat pour cause d'inaptitude, curatelle sur mesure, hospitalisation non volontaire, représentation thérapeutique. Ces instruments ne sont pas de simples formalités : ils incarnent des choix de société sur la manière dont nous accompagnons la fragilité humaine.

Mais derrière chaque mesure se cache une histoire familiale, des conflits de loyauté, des intérêts divergents, et parfois des abus. C'est pourquoi la protection de l'adulte ne peut se réduire à une mécanique juridique : elle exige une lecture fine des faits, une maîtrise des outils juridiques, et une capacité à anticiper les conséquences humaines des décisions prises.

Ce cahier d'exercices vous invite à explorer ces enjeux à travers des cas concrets, inspirés de situations réelles, où le droit devient un outil de vigilance, de justice et parfois de réparation. Chaque exercice est une invitation à penser en juriste, mais aussi à ressentir en citoyen.



Dossier famille Lemeilleur

Albert Lemeilleur, 76 ans, est l'époux de Carmelle Lemeilleur, 74 ans. Ensemble, ils ont eu quatre enfants : Benoît (52 ans), Francine (48 ans), Solange (42 ans) et Serge (38 ans).

Benoît Lemeilleur a épousé Jeanne Sirois et ils ont eu un enfant, Michel Lemeilleur (28 ans). Michel et son épouse, Sarah Fortier (26 ans), ont une fille de 5 ans, Océane Lemeilleur.

Francine Lemeilleur est célibataire et est totalement incapable de prendre soin d'elle-même et d'administrer ses biens de façon permanente. Elle demeure toujours avec ses parents.

Solange Lemeilleur est conjointe de fait de Bruno Lamy depuis 20 ans. Ils ont deux enfants : Annabelle Lemeilleur-Lamy (15 ans) et Cynthia Lamy (16 ans).

Serge Lemeilleur a célébré son union civile avec Marc Therrien (32 ans), lequel est père d'un garçon de 6 ans, Jérémie Lafond-Therrien. La mère de Jérémie, Sonia Lafond, est une très bonne amie du couple.

Serge Lemeilleur est victime d'un grave accident d'automobile et est transporté à l'hôpital, inconscient. Le médecin affirme qu'une amputation du pied droit est préférable, compte tenu des risques élevés d'infection. Marc Therrien refuse en expliquant que Serge n'aurait jamais accepté cette opération, car il a une peur morbide d'être handicapé et aurait préféré courir les risques d'une infection. Solange Lemeilleur, très proche de son frère Serge, est en désaccord avec cette décision et croit fermement que le médecin devrait procéder à l'amputation du pied.

Les parents de Francine Lemeilleur, en raison de leur âge et de leur état, ne peuvent plus en prendre soin adéquatement et une place a été trouvée dans un établissement public qui accueille des personnes qui vivent avec une déficience intellectuelle. Benoît Lemeilleur s'est offert, de son côté, pour héberger sa sœur et lui a fait signer un bail pour une petite chambre dans son sous-sol au montant de Chf 800 par mois. Albert Lemeilleur, qui administrait de fait les finances de Francine, a rédigé une procuration en faveur de son fils Benoît « afin qu'il s'occupe des affaires de Francine ». Benoît organise dans trois semaines une vente de garage pour disposer des meubles de chambre à coucher et des souvenirs personnels de Francine avant le déménagement projeté. Francine est très triste de cette situation. Au cours d'une discussion de famille animée, Benoît a déclaré qu'avec le bail et la procuration signée par son père, il était le seul autorisé à prendre toute décision concernant sa sœur Francine et que les autres n'avaient pas un mot à dire.



Objectif :

Explorer les tensions entre autonomie, protection, représentation et conflits familiaux à travers des cas réalistes et juridiquement denses.

✂ Exercice 1 – Le pied de la discorde

Amputation ou abstention : qui décide quand l'autre ne peut plus ?

Situation :

Serge Lemeilleur est inconscient après un accident. Le médecin recommande une amputation. Marc, son partenaire en union civile, s'y oppose, invoquant les peurs de Serge. Solange, sa sœur, veut que l'opération ait lieu.

Questions :

Documents annexes : Directive anticipée non signée, certificat médical, preuve de vie commune.

Questions :

- 1) Quelle est la hiérarchie des représentants thérapeutiques selon le droit suisse ?
- 2) Marc peut-il valablement refuser l'intervention ?
- 3) Quels recours s'offrent à Solange pour faire prévaloir sa position ?

Motivez vos réponses.

✂ Exercice 2 – Le bail de la discorde

Peut-on louer une chambre à quelqu'un qui ne comprend pas le contrat ?

Résumé : Francine est incapable de discernement. Son frère Benoît lui fait signer un bail et prévoit de vendre ses biens. Solange veut contester.

Documents annexes : Bail, procuration signée par Albert, photos de la chambre, inventaire des biens.

Questions :

- 1) Le bail est-il juridiquement valable ?
- 2) La procuration signée par Albert a-t-elle une portée légale ?
- 3) Quels mécanismes de protection peuvent être activés pour Francine ?



⚙ Exercice 3 – Le silence de Michel

Disparition, tutelle et séisme : quand le droit croise le tragique

Résumé : Michel a disparu en Italie. Sa fille Océane est confiée à son oncle par testament. Benoît sombre psychologiquement.

Documents annexes : Testament de Sarah, rapport de la protection civile italienne, certificat médical de Benoît.

Questions :

- 1) Quelles démarches pour déclarer Michel absent selon le droit suisse ?
- 2) La tutelle testamentaire est-elle opposable en Suisse ?
- 3) Peut-on hospitaliser Benoît contre son gré ?

⚙ Exercice 4 – Mandat vs procuration

Quand deux enfants veulent gérer les comptes de leur mère

Résumé : Carmelle devient inapte. Elle a donné une procuration à Benoît et un mandat de protection à Solange.

Documents annexes : Mandat notarié, procuration bancaire, rapports médicaux.

Questions :

- 1) Quel instrument prévaut entre mandat et procuration ?
- 2) Quelles démarches pour faire reconnaître le mandat ?
- 3) Peut-on bloquer les comptes bancaires ?



Exercice 5 – Serge revient, mais à quel prix ?

Contexte narratif

Après plusieurs mois sous curatelle renforcée, Serge Lemeilleur semble retrouver ses facultés. Il s'exprime avec clarté, gère seul ses rendez-vous médicaux, et demande officiellement la levée de la mesure. Son fils, curateur désigné, reste sceptique : il craint une rechute. La juge des tutelles est saisie pour statuer sur la demande de mainlevée.

Enjeux juridiques

- Conditions de mainlevée d'une mesure de protection
- Rôle du certificat médical circonstancié
- Appréciation du juge : autonomie retrouvée vs. risque de vulnérabilité
- Place de la famille dans la procédure

Exercice

Rédigez une note à destination du juge des tutelles analysant la recevabilité de la demande de Serge, les éléments à prendre en compte pour statuer, et les conséquences d'une mainlevée sur les actes passés et futurs.

Exercice 6 – Le contrat signé dans le flou

Contexte narratif

Pendant sa période de vulnérabilité, Serge a signé un contrat de vente d'un terrain familial à un promoteur immobilier. Le prix semble sous-évalué, et les conditions de la vente sont floues. Aujourd'hui, Serge affirme qu'il n'avait pas conscience des enjeux au moment de la signature. Son curateur découvre l'acte et envisage une action en nullité.

Enjeux juridiques

- Nullité pour insanité d'esprit
- Preuve de l'altération du discernement au moment de l'acte
- Actes passés avant la mesure : régime de contestation
- Responsabilité du cocontractant

Étude de cas :

Analysez les conditions de recevabilité d'une action en nullité pour insanité d'esprit. Quelle preuve doit être apportée ? Quelles sont les chances de succès ? Quelle articulation avec la mesure de protection actuelle ?



Exercice 7 – La procuration qui divise

Contexte narratif

Avant sa mise sous curatelle, Serge avait donné une procuration bancaire à sa fille cadette, Élodie. Celle-ci a effectué plusieurs virements importants vers son propre compte, justifiant des "dépenses pour le confort de papa". Le curateur actuel découvre les mouvements et soupçonne un abus de confiance. La tension monte dans la fratrie.

Enjeux juridiques

- Responsabilité du mandataire (art. 1984 et suivants du Code civil)
- Abus de faiblesse et détournement de fonds
- Actes antérieurs à la mesure : contrôle et recours
- Rôle du juge des tutelles et du parquet

Cas pratique :

Rédigez une analyse juridique des recours envisageables contre Élodie. Peut-on engager sa responsabilité civile ou pénale ? Quelle est la portée de la procuration donnée avant la curatelle ? Quelles mesures peuvent être prises pour protéger le patrimoine de Serge ?

Exercice 8 – La clause qui dérange

Contexte narratif

Carmelle avait signé, avant son inaptitude, une clause dans son mandat de protection stipulant que son logement familial ne pourrait être vendu qu'avec l'accord unanime de ses enfants. Aujourd'hui, Solange, sa mandataire, souhaite vendre la maison pour financer les soins de Carmelle en établissement spécialisé. Benoît s'y oppose farouchement.

Enjeux juridiques

- Portée juridique des clauses du mandat de protection
- Pouvoirs du mandataire face à une clause restrictive
- Intérêt supérieur de la personne protégée vs. volonté antérieure
- Recours en cas de blocage familial

Exercice proposé

Cas pratique : Analysez la validité et la portée de la clause insérée dans le mandat. Solange peut-elle passer outre ? Quels recours s'offrent à elle pour faire prévaloir l'intérêt de Carmelle ?



Exercice 9 – Le placement contesté

Contexte narratif

Solange organise le placement de Carmelle dans une résidence médicalisée. Benoît, estimant que sa mère serait mieux chez lui, saisit l'autorité de protection de l'adulte pour contester la décision. Il accuse Solange d'avoir agi sans concertation et de vouloir se débarrasser de leur mère.

Enjeux juridiques

- Pouvoirs du mandataire en matière de lieu de vie
- Contrôle de l'APA sur les décisions du mandataire
- Droit au respect de la vie privée et familiale
- Procédure de contestation d'un placement

Cas pratique :

Rédigez une note juridique sur les pouvoirs du mandataire concernant le lieu de vie de la personne protégée. Quelle est la marge de manœuvre de Solange ? Quels sont les recours de Benoît ?

Exercice 10 – Le testament révélé

Contexte narratif

Après la mise sous protection de Carmelle, Solange découvre un testament signé quelques années plus tôt, léguant une part importante de ses biens à une amie de longue date, excluant partiellement ses enfants. Benoît conteste la validité du testament, arguant que Carmelle était déjà affaiblie mentalement à l'époque.

Enjeux juridiques

- Validité d'un testament en cas de doute sur la capacité
- Preuve de l'insanité d'esprit au moment de la signature
- Articulation entre mandat de protection et actes antérieurs
- Recours en nullité et charge de la preuve

Cas pratique :

Analysez les conditions de validité du testament découvert. Quels éléments peuvent permettre à Benoît de contester l'acte ? Quelle est la position du juge en cas de doute sur la capacité ?



Conclusion éditoriale – *Carmelle, miroir d'une société en mutation*

La saga Lemeilleur s'achève sur une note grave et lucide : celle d'une société confrontée à l'inaptitude, à la vulnérabilité, et aux tensions familiales que suscite la protection juridique des adultes. Carmelle, personnage central, incarne cette bascule entre autonomie et dépendance, entre volonté personnelle et intérêt supérieur. À travers les épisodes, le droit se révèle non pas comme une mécanique froide, mais comme un outil de régulation des affects, des conflits, et des responsabilités.

Le mandat de protection future, les décisions de placement, les contestations testamentaires : autant de situations où le droit civil suisse, dans sa finesse et sa rigueur, tente de préserver la dignité sans effacer la complexité humaine. Ce cahier n'est pas seulement un exercice juridique. C'est une plongée dans les dilemmes contemporains de la famille, du soin, et de la mémoire.



Tu aimes les cas JurisMedX ?

■ Découvre d'autres cahiers pour seulement 20.– CHF !

Avec les solutions + tableau des arrêts résumés + tableau des articles de loi.

📱 Scanne le QR ou visite: www.jurismedx.ch

